



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 09 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation en Guadeloupe.

Du lundi 31 mai 2021 au dimanche 06 juin 2021 (semaine 22).

Poursuite de la diminution lente de la circulation virale. La tension hospitalière est encore importante.

Le nombre de nouveaux cas dépistés a baissé de près de 27% cette semaine. Les services de réanimation et de médecine du CHU et du CHBT restent cependant sous tension en particulier en raison de l'aide apportée à Saint-Martin.

Epidémiologie :

Pour la semaine du 31 mai 2021 au 06 juin 2021 (semaine 22), le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de 170 (source SI-DEP ARS, personnes testées en Guadeloupe) contre 232 (données consolidées) pour la semaine 21. 180 cas positifs au total sont comptabilisés par Santé publique France qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale en Guadeloupe et testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département, chiffre en diminution par rapport à celui de la semaine 21 (249) en données consolidées). Ces résidents guadeloupéens, du fait de la détection de leur positivité hors du territoire, n'ont pu rejoindre la Guadeloupe. En prenant en compte les données consolidées, cela porte à 16 608¹, le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés par tests PCR et antigéniques pour des résidents guadeloupéens ou des personnes testées localement.

En semaine 22, 4 630 tests supplémentaires (RT-PCR et test antigéniques) ont été réalisés pour des résidents guadeloupéens (faits sur le territoire et hors du territoire) versus 4 050 (données consolidées) en semaine 21. Il a été enregistré un nombre total de 212 247 analyses réalisées depuis le début de l'épidémie. L'ARS dénombre 1 121 tests antigéniques réalisés sur le territoire en semaine 22 contre 1 078 la semaine passée.

Le variant de type anglais (V1) reste fortement majoritaire (prévalence comprise entre 80% et 90%) tout comme en France Hexagonale. Cependant 15 cas de variants sud-africains (V2) avaient déjà été identifiés dans les semaines précédentes (dont 3 cas secondaires en contact avec un voyageur) ainsi que 4 cas de variants brésiliens (V3) (dont 3 voyageurs en provenance de Guyane et 1 cas secondaire)

Selon Santé publique France, au cours de la semaine 2021-22, 3 nouveaux clusters ont été enregistrés dont 2 en milieu professionnel et 1 en milieu familial élargi.

¹ Données corrigées par Sp France suite à la nouvelle pseudonymisation (plus d'informations sur le site de Sp France)

Mesures barrières

Il est important de bien comprendre que nous formons une chaîne de protection et que le relâchement de certains favorise la diffusion de l'épidémie avec des conséquences lourdes pour les plus fragiles.

Le virus en mutation, présent sur notre territoire, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour les variants et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Hospitalisations / Décès

Le nombre de personnes admises à l'hôpital a diminué la semaine dernière. Le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. **En cette semaine 22, d'après les données SIVIC, il y a eu 31 nouvelles hospitalisations COVID en Guadeloupe dont 6 en réanimation, 30 en service médecine COVID et 7 dans les autres services de médecine.**

Au dimanche 30 mai, selon SIVIC, 23 personnes étaient hospitalisées en réanimation COVID au CHU, 5 en unité de soins intensifs ou continus, 48 patients l'étaient dans les services de médecine et 36 autres en SSR.

Selon les données Sursaud/Oscour (exploitation Santé publique France), on comptabilise par ailleurs 19 passages aux urgences du CHU pour suspicion de COVID, 12 aux urgences du CHBT et 3 aux urgences de la clinique des Eaux Claires. Suite à ces passages aux urgences, 23 personnes ont été hospitalisées dont 3 en réanimation.

A ce jour, les capacités du service de réanimation des secteurs COVID et non COVID sont au-delà des places habituelles en réanimation. Nous sommes au palier 5 du plan ORSAN avec 43 lits de réanimation activés au total (CHU et CHBT) pour faire face aux besoins de la Guadeloupe et des îles du nord. La Guadeloupe continue à bénéficier de renforts venant de la réserve sanitaire.

Il est à noter que 4 patients COVID et 6 patients non COVID ont été transférés du CH de Saint-Martin vers le CHU en cette semaine 22

Un appel à la prudence est lancé aux usagers de la route afin d'éviter la survenue d'accidents potentiellement lourds de conséquences tant au plan humain qu'au niveau de la prise en charge hospitalière étant donné l'augmentation des patients en réanimation.

4 résidents Guadeloupéens sont décédés cette semaine au CHU, dont 3 en réanimation. La moyenne d'âge de cette femme et des 3 hommes est de 70 ans.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

Les indicateurs de suivi de l'épidémie :

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place depuis la surveillance du déconfinement.

– **Le taux d'incidence mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Si on considère l'ensemble des **résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP** (données Santé publique France) le taux d'incidence est en baisse et inférieur au seuil d'alerte avec un **taux de 48/100 000 habitants en S22 versus 94/100 000** en semaine 21,

Si on considère uniquement les **personnes testées sur le territoire**, le taux d'incidence est également en baisse mais il se maintient à un niveau élevé, estimé en semaine 22 à **45,1/100 000** versus 61,6/100 000 en semaine 21 (Source SIDEP ARS).

En semaine 22 et en comparaison des valeurs de la semaine 21², les taux d'incidence continuent à baisser sur la totalité du territoire.

A titre d'illustration : le territoire du Nord Basse-Terre (27 versus 70,7), dans le Nord Grande-Terre (48,5 versus 64), le territoire de Cap Excellence (36,9 versus 56,8), la Riviera du Levant -hors la Désirade- (31,6 versus 37,9), la Désirade (0 versus 69,1). En revanche, on observe une légère augmentation du taux d'incidence dans le Sud Basse-Terre (68,1 versus 64,2). **Ces valeurs sont pour la plupart en dessous du seuil de vigilance.** C'est le sud Basse-Terre qui fait exception. Aucun cas positif n'a été identifié dans SIDEP ces 3 dernières semaines aussi bien à Marie-Galante qu'aux Saintes.

– **Le taux de positivité mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Le taux de positivité des tests réalisés pour les résidents de Guadeloupe quel que soit le lieu de prélèvement (données Santé publique France) est en diminution et en-dessous du seuil de vigilance (3,9 % en semaine 22 contre 6,2 % en semaine 21). Le taux de positivité des tests réalisés en Guadeloupe (données SIDEP ARS) suit la même tendance en passant à 4,2% **en S22** contre **6,7% (données consolidées).**

Le facteur de reproduction effectif du virus (R) représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacune et de chacun d'entre nous. En semaine 22, il est de 0,61 (significativement inférieur à 1)

Les campagnes de tests :

La campagne de dépistage en communes se poursuit. Voici la liste des prochaines communes qui accueilleront la campagne de dépistage itinérante :

➤ **Semaine 23 :**

Le 10/06/2021 Deshaies, parking Hotel Fort Royal, 7h30-11h30

Le 11/06/2021 aux Abymes, parking du centre commercial Milenis, 7h30-11h30

➤ **A venir semaine 24 :**

Le 18/06/2021 aux Abymes, parking CC Milénis, 7h30 11h30

D'autres communes échangent avec la Croix Rouge afin de programmer de nouveaux dépistages.

² Les données statistiques du taux d'incidence par commune en semaine 20 ont été consolidées.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone, ou en cas d'absence, contacter l'association de garde médicale ADGUPS au 05 90 90 13 13.

Point vaccination:

La vaccination est ouverte à l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus. Ils peuvent accéder aux centres de vaccination avec ou sans RDV surtout s'ils sont prioritaires.

Les priorités d'accès demeurent toutefois pour toutes les personnes de plus de 70 ans, les professionnels de santé et aides à domicile, les résidents volontaires en EHPAD et les professionnels qui les entourent, les personnes fragiles atteintes de maladies à haut risque vital hospitalisées ou adressées par leur médecin et, quel que soit leur âge, les malades chroniques ou en situation d'obésité.

Les autres publics considérés comme prioritaires (plus de 50 ans préférentiellement) pour la prise de RV sont:

- les professeurs des écoles maternelles, primaires, des collèges et des lycées
- les ATSEM, les accompagnants des élèves en situation de handicap
- les professionnels de la petite enfance
- les professionnels du champ de la protection de l'enfance
- les forces de l'ordre : police nationale, municipale, gendarmes et surveillants pénitentiaires
- les personnels techniques des collectivités territoriales intervenant dans les établissements scolaires
- les agents de surveillance des douanes
- les conducteurs de véhicules (bus, navette fluviales, livreurs sur courte distance, conducteurs routiers)
- les chauffeurs taxi
- les contrôleurs des transports publics
- agents d'entretien
- agents de nettoyage
- agents de ramassage de déchets
- agents de centres de tri des déchets
- agents de gardiennage et de sécurité
- commerces d'alimentation (caissières, employés de libre-service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries)
- professionnels des pompes funèbres
- ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire (salariés des abattoirs, salariés des entreprises de transformation des viandes)
- les présidents et assesseurs de bureaux de votes

La campagne vaccinale avec le vaccin Astra Zeneca se poursuit en ville pour les personnes âgées de plus de 55 ans. La quasi-totalité des centres de vaccination proposent le vaccin Pfizer.

Le vaccin à ARN messenger MODERNA est désormais administré au cabinet des médecins libéraux et par les pharmaciens habilités des officines. Les performances de ce vaccin sont équivalentes à celles du Pfizer tant en terme d'efficacité (90% à 95%) que de sécurité.

Les pharmaciens d'officines expriment leurs besoins en vaccins MODERNA via l'application nationale PHARMA-SI.

Le décret n° 2021-248 du 4 mars 2021, autorise les sages-femmes, les pharmaciens et les infirmiers à vacciner. Ils peuvent vacciner prioritairement les populations suivantes avec l'Astrazeneca :

- les personnes âgées de 55 à 74 ans inclus souffrant de comorbidités et/ou d'une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID 19
- l'ensemble des personnes de 75 ans et plus et quel que soit leur lieu de vie
- les professionnels de santé intervenant auprès de personnes vulnérables, les salariés de particulier intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers **de 55 ans et plus**

Nous devons accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi créer une immunité collective dans notre archipel.

Des séances supplémentaires sont proposées le samedi par certains centres de vaccination ou sur des jours ouvrables.

Le vaccinodrome Pôle Caraïbes ouvert depuis le samedi 24 avril constitue désormais une offre de grande capacité. Les personnes prioritaires peuvent y accéder sur RDV la semaine mais également le week-end sans RDV. Les personnes hors cibles prioritaires peuvent également se présenter à tout moment.

Information sur le QR Code

Toute personne vaccinée contre le COVID peut obtenir son attestation papier de vaccination dans laquelle est insérée le QR Code nécessaire pour la constitution du pass sanitaire en France à partir du 9 juin :

- soit en la réclamant après sa vaccination en centre ou auprès du médecin ou du pharmacien.,
- soit en la téléchargeant en format PDF à partir du site Ameli.fr (<https://attestation-vaccin.ameli.fr>) ; vous pouvez ainsi l'imprimer, l'enregistrer sur votre téléphone ou l'intégrer dans l'application mobile TOUS ANTI COVID que vous aurez téléchargée préalablement.

Il suffira de flasher de QR code situé sur le côté droit de l'attestation et celle-ci sera automatiquement conservée dans l'application mobile TOUS ANTI COVID.

Elle pourra servir de preuve officielle de vaccination dans les lieux où elle est demandée (manifestations, grands rassemblements par exemple)

Si vous avez la preuve de votre vaccination et que vous n'êtes pas encore en possession de cette attestation (ou n'arrivez pas à l'obtenir via Ameli.fr), vous pourrez profiter d'une consultation chez votre médecin pour lui demander de vérifier que votre nom figure bien dans l'application VACCIN COVID à laquelle il a accès et, à défaut, lui demander de procéder à votre inscription sur la base de votre carnet de vaccination. Cette solution exceptionnelle vous permettra d'avoir votre QR code sur l'attestation papier qu'il va vous remettre.

La vaccination des adolescents :

C'est à partir du 15 juin que la vaccination des 12 ans et plus, volontaires, sera possible si les parents y sont favorables. Les modalités de sa mise en place sont en attente d'instructions plus précises.

Au mardi 08 juin : 83 982 injections cumulées en semaine 22 en Guadeloupe versus 76 285 en semaine 21, soit :

Pfizer : 80 329 injections dont 54 020 1ères injections

Astrazeneca : 3 330 injections dont 3 076 1ères injections et 254 2^{ième} injections

Moderna : 323 1ères injections

Taux de couverture vaccinale (au moins une injection) des personnes de plus de 18 ans :

- Guadeloupe : 19,54 %
- Saint-Martin : 24,70 %
- Saint-Barth : 59,99 %

Les centres de vaccination ont des difficultés techniques pour remplir le SI VAC national. C'est pourquoi le taux de vaccination pour la zone de la Guadeloupe et des îles du nord apparait dans les statistiques nationales comme étant très faible. La Plateforme RIPOSTE continue à recueillir cependant tous les jours les remontées des centres de vaccination et les rapporte au ministère de la santé pour la gestion des allocations de doses. Le rattrapage des entrées dans SI VAC est en cours grâce à l'appui de RIPOSTE auprès des centres de vaccination et de la CGSS.

La liste des centres de vaccination se complète. Il est à noter l'ouverture récente de la maison de santé pluri professionnelle (MSP) « le Souffle du Nord » à Port-Louis à la vaccination par le vaccin MODERNA :

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante,
- Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Centre éphémère du Carmel à Basse-Terre,
- Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre,
- Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming à Saint-Martin
- Centre éphémère de Deshaies,
- Centre éphémère de Vieux-Habitants
- Centre Hospitalier de Bruyn à Saint-Barthélemy
- Centre médico-social de Saint-Barthélemy
- Centre de vaccination de Baie-Mahault
- Centre de vaccination du Moule
- Centre de vaccination de Morne-À-L'eau
- Centre de vaccination de l'Institut Pasteur de Guadeloupe à Pointe à Pitre délocalisé au stade Paul Chonchon à Bergevin, ouvert le samedi.
- Centre de vaccination de l'URPS médecins libéraux à la maison médicale de garde de Chauvel depuis le 20 avril : la vaccination des personnes se fait sur inscription, par leurs médecins traitants
- Vaccinodrome : Centre de vaccination de grande capacité à l'aéroport Pôle Caraïbes dont l'activité est encadrée par un multi partenariat entre l'Etat, l'ARS, le SDIS et le CHUG, ouvert tous les jours, du lundi au dimanche de 8h à 18h..

Plusieurs opérations se sont déroulées en cette semaine 22, totalisant **2091 injections** qui viennent s'ajouter à l'activité des autres sites de vaccination:

- L'université de Fouillole sur un centre de vaccination éphémère pendant 4 jours
- En cette fin de semaine dans les îles :
 - o au centre de vaccination de Marie-Galante le samedi 5 et le vendredi 4 juin
 - o au Carmel, le samedi 5 juin
 - o aux Saintes du 4 au 7 juin
- Ce week-end, où le vaccinodrome a enregistré une grosse affluence

Des équipes mobiles viennent en appui des centres de vaccination et peuvent se déplacer au domicile si besoin en lien avec les CCAS.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord sont :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de [Sante.fr](https://www.sante.fr) ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Le dispositif « aller vers » est mis en œuvre également en Guadeloupe : sur appel téléphonique les personnes de plus de 75 ans se voient proposer des rendez-vous de vaccination prioritairement dans les centres de vaccination. **Ce dispositif est amené à évoluer selon plusieurs orientations dans les prochaines semaines.**

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74. Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

**Stoppons ensemble la troisième vague en renforçant nos efforts collectifs.
Tenons ensemble**